

BARREAU DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DÉCLARATION ET ENGAGEMENT

(IMPRIMEZ S.V.P.)

Je, _____, de _____ dans la province
_____.

DÉCLARE CE QUI SUIT :

- 1) Je suis présentement membre du Barreau du Nouveau-Brunswick et je suis au courant que le Barreau du Nouveau-Brunswick a récemment créé une catégorie de membres "non-pratiquants" et pour les fins de cette catégorie, la pratique du droit est définie de la façon suivante :

L'expression "pratique du droit" retient son sens normal et accepté, et pour plus de précision, comprend le travail du membre, qui en sa capacité d'avocat ou de solicitor, est au service d'un ministère ou d'une agence du gouvernement, ou d'une municipalité ou d'une corporation".

- 2) Présentement, je ne pratique pas le droit et je m'engage, par les présentes, à ne pas pratiquer le droit dans le futur, sans avoir demandé d'être inscrit comme membre praticien au Barreau du Nouveau-Brunswick en vertu du paragraphe 30(11) de la *Loi de 1996 sur le Barreau*.
- 3) Je reconnais par les présentes que si dans le futur je fais la demande de réintégrer à la catégorie de membre pratiquant, que le Conseil du Barreau du Nouveau-Brunswick pourra imposer des critères ou conditions à ma dite réintégration et j'accepte pleinement ces critères même si ces critères ne sont pas connus ou établis à la date de la présente déclaration.
- 4) Je fais la présente déclaration solennelle croyant qu'elle est vraie et sachant qu'elle a la même valeur qu'une déclaration faite sous serment, conformément à la *Loi sur la preuve* au Canada.

DÉCLARÉ DEVANT MOI,)

à _____, dans la)

province _____,)

ce ___ jour de _____,)

20 _____.)

_____)

Commissaire aux serments, en ma qualité)

d'avocat (N.-B.))

_____)

Notaire (à l'extérieur du N.-B.))

Signature